

## DOSSIER DE PRESSE

# Conseil des Sages

**Séance plénière de mi-mandat  
Restitution des rapports d'activité**

***Jeudi 13 février à 17h45***

***Salle du Conseil***

***54 rue René Goscinny***

---

### CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 [karine.durquety@larochesuryon.fr](mailto:karine.durquety@larochesuryon.fr)  
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 [yan.balat@larochesuryon.fr](mailto:yan.balat@larochesuryon.fr)

[www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)

Créé à la Roche-sur-Yon depuis 1989, le Conseil des Sages est le deuxième Conseil des Sages mis en place en France.

Le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de proposition qui éclaire le Conseil Municipal sur les différents projets intéressant la Ville de La Roche-sur-Yon. Il est partiellement renouvelé tous les ans. La durée du mandat est de trois ans, renouvelable une fois.

Il est composé de 45 membres désignés par le Conseil Municipal parmi des retraités yonnais, âgés de 55 ans au moins, dégagés de toute activité professionnelle, et non membres d'un Conseil citoyen.

Son rôle est de soumettre au Maire et aux élus des propositions utiles pour la vie yonnaise et d'apporter collectivement ses expertises et avis pour l'action municipale. Ses membres sont amenés à réfléchir et à exprimer un avis sur des sujets touchant à la vie locale ou qui leur sont confiés par la Ville sous la forme de lettres de mission.

Lors de cette plénière, chaque groupe de travail présentera aux élus leurs premières pistes de réflexion.

Pour rappel, les quatre lettres de mission proposées en début d'année :

#### **LETTRE DE MISSION N°1: « L'intelligence artificielle » (auto saisine des conseillers sages 2018-2019)**

L'Intelligence Artificielle (IA) regroupe de manière générale toutes les technologies permettant d'augmenter, de dépasser ou de simuler l'intelligence humaine. Ainsi, la voiture autonome, la reconnaissance faciale, la synthèse vocale sont quelques exemples connus de ce procédé d'algorithmes.

L'IA s'applique à tous les secteurs d'activité : transports, santé, énergie, industrie, finance... Associant matériels et logiciels, elle mobilise des connaissances multidisciplinaires : électronique, informatique, mathématiques ou sciences humaines et sociales. Ces nouvelles technologies devraient bouleverser le fonctionnement de nos sociétés dans les décennies à venir ; il paraît donc intéressant d'anticiper ces évolutions sur le plan local.

Il est proposé au Conseil des Sages de réaliser un état des lieux des technologies liées à l'intelligence artificielle au niveau local et de proposer des pistes d'actions à la Ville de la Roche-sur-Yon pour anticiper ces évolutions.

#### **LETTRE DE MISSION N°2 : « L'attractivité de la ville » (auto saisine des conseillers sages 2018-2019)**

La Roche-sur-Yon bénéficie d'une vitalité économique exceptionnelle à l'image de l'ensemble du département.

La présence de leaders comme les groupes Bénéteau, Atlantic, Cougnaud, Dubreuil et la progression d'installations de nouvelles entreprises témoignent de son attractivité. C'est aussi une ville où il fait bon vivre, comme l'ont montré des classements récents élaborés par la presse.

Néanmoins, les entreprises du territoire peuvent éprouver des difficultés dans leur recherche de main d'œuvre, ce qui est un frein majeur dans le développement économique de la ville.

Les Sages sont sollicités pour effectuer un diagnostic et proposer des leviers d'actions (logement, image de la ville, etc.) pour rendre La Roche-sur-Yon plus attractive, notamment en termes d'emploi.

### **LETTRE DE MISSION N°3 : « Le bénévolat et pérennité des actions solidaires».**

Des millions de français s'engagent auprès des autres en consacrant une partie de leur temps, sans être rémunérés, pour les associations.

Ils s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la défense des droits ou encore l'éducation.

Même si les statistiques ne semblent pas montrer une crise du bénévolat, force est de constater que la recherche et la fidélisation de bénévoles est une problématique importante pour les associations au niveau national comme local.

La Ville a sollicité le Groupe de travail afin d'affiner les travaux qu'elle engage en ce sens.

### **LETTRE DE MISSION N°4 : « Environnement : tri des déchets et propreté en ville » (auto saisine des conseillers sages 2018-2019)**

Pour maintenir une agglomération et une ville propre, la collectivité met en place des stratégies, des moyens humains et matériels considérables.

Malgré ces efforts pour préserver une ville propre et ces performances en terme de tri et de valorisation des déchets, des comportements inciviques perdurent et altèrent rapidement la qualité de l'espace public et par extension la qualité de notre cadre de vie. Un travail de sensibilisation doit donc se poursuivre auprès des Yonnais pour faire évoluer ces comportements.

Il est proposé au Conseil des sages de réfléchir à de nouvelles actions de sensibilisation des habitants aux enjeux du tri des déchets et surtout à des actions visant à améliorer notre cadre de vie par la réduction des dépôts sauvages (sacs, déchets du bâtiments, gros équipements électriques, mégots,...).

### **PRESENTATION DES TRAVAUX A MI-PARCOURS :**

#### **Groupe de travail n° 1 : « L'intelligence artificielle »**

Rapporteur : Monsieur MONTALETANG.

#### **Groupe de travail n°2 : « L'attractivité de la ville ».**

Rapporteur : Monsieur LEFORT.

#### **Groupe de travail n° 3 : « Le bénévolat et pérennité des actions solidaires».**

Rapporteur : Monsieur GUERY.

#### **Groupe de travail n°4 : « Environnement : tri des déchets et propreté en ville ».**

Rapporteur : Monsieur HILLAIRET.

## **RETROSPECTIVES DES TEMPS FORTS 2019 :**

- Constitution du Conseil des Sages 2019-2020
- 30 ans du Conseil des Sages
- Le congrès de la Fédération Française des Villes et des Conseils des Sages
- Le déjeuner de Noël
- La galette des rois de l'Amicale du Conseil des Sages

- **Intervention spécifique :**

En 2017, il a été proposé à l'Amicale du Conseil des Sages de pouvoir classer par thématiques les dossiers étudiés par le Conseil des Sages de 1989 à 2010 en vue de leur numérisation.

En 2018, le groupe d'adhérents de l'Amicale a poursuivi ce travail en recensant les dossiers les plus intéressants.

Lors de cette séance, l'Amicale du Conseil des Sages souhaite présenter son projet, à savoir la réalisation d'une rétrospective photographique de la Ville.

Rapporteur : Monsieur CHAUVIERE.

## **INFORMATION SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DES SAGES 2019-2020 :**

### ► La campagne de candidature

Trois Sages sont sortants. Trente-huit Sages peuvent renouveler leur mandat dont neuf sont susceptibles d'effectuer un second mandat. En attendant le choix des Sages concernés, sept postes de Conseillers des Sages sont à pourvoir. A la suite de la campagne de candidature lancée par la Ville en avril et mai 2020, celles-ci seront étudiées en fonction de plusieurs critères afin de garantir une diversité dans la composition du Conseil :

- Parité homme/femme ;
- Représentation des différents quartiers de la ville ;
- Age ;
- Activités socioprofessionnelles et associatives.

Elles seront présentées en Conseil municipal avant l'été 2020.

### ► Le planning de fin d'année